

Même les sushis peuvent être halal, par Romuald !

écrit par Christine Tasin | 18 décembre 2012



En réponse au [post](#) sur le saumon fumé halal, voici un commentaire de Romuald qui vous invite à être très vigilants... Vérifiez tout, n'achetez pas halal et si vous avez par mégarde acheté un produit halal rapportez-le au magasin, il faut dire non avant que toute la France soit halalisée de fait. Autrement dit que les Français ne mangent que la nourriture permise aux musulmans et par les musulmans.

N'oubliez pas [le porc](#)... seule garantie absolue d'échapper au halal...

En janvier dernier, j'avais pris une photo des plusieurs prospectus pour snack, fast-food etc que je reçois dans ma boîte aux lettres (je vis à Aulnay-sousBois, 93).

Tous sont estampillés halal, et encore, je n'ai pas fait de mise à jour depuis, avec les nouveaux fast-food, kebab etc halal qui se s'ouvrent régulièrement par ici.

Surprise, même le bar à sushis est garanti halal...

La preuve en [photo](#) :



Peut-être le poisson a-t-il été pêché alors que le bateau était tourné vers la Mecque ?!

Romuald